

1° Pour le *nom* et le *pronom* : de figurer comme sujet, comme régime direct ou indirect, comme attribut, ou en apostrophe ;

2° Pour l'*adjectif qualificatif* : de qualifier le nom et le pronom, ou d'en être l'attribut ; quelquefois de figurer comme nom et d'en remplir le même rôle ;

3° Pour l'*article* et l'*adjectif déterminatif* : de déterminer les noms ;

4° Pour le *verbe* : de figurer quelquefois comme nom et d'en avoir la même fonction : comme sujet, comme régime direct ou indirect, comme attribut ;

5° Pour le *participe présent* : de qualifier le nom ou le pronom, ou d'en être l'attribut, et souvent d'être régime d'une préposition ;

6° Pour le *participe passé* sans auxiliaire : de qualifier les noms et même les pronoms ;

7° Pour la *préposition* : de marquer le rapport qu'il y a entre deux mots ;

8° Pour l'*adverbe* : de modifier un verbe, un adjectif ou un autre adverbe ;

9° Pour la *conjonction* : de lier deux mots entre eux, ou deux membres de phrase ;

10° Pour l'*interjection* : d'exprimer des sentiments de l'âme : tels que la douleur, la surprise, l'aversion, la joie, l'admiration, l'interrogation, etc.